



Colloque organisé en commun par l'Université du Luxembourg et la Cour Constitutionnelle du Luxembourg :

Les 20 ans de la Cour Constitutionnelle : trop jeune pour mourir ?

Résumé

Instituée - suite à la révision de la Constitution du 12 juillet 1996 - par la loi du 27 juillet 1997, la Cour Constitutionnelle célèbre cette année ses 20 ans d'existence.

C'est l'occasion, lors de ce colloque, de faire le bilan et de s'interroger sur ses perspectives d'avenir.

La première séance est réservée au bilan de la Cour Constitutionnelle que les intervenants aborderont des points de vue jurisprudentiel, relationnel et institutionnel.

Dans la mesure où les perspectives de la Cour demeurent incertaines, la seconde séance est consacrée à un débat sur les mérites respectifs d'une réforme de l'actuelle Cour ou de son remplacement par une future Cour suprême.

Les deux séances sont suivies d'une discussion ouverte avec les participants.

Vendredi, 31 mars 2017
09.00 h – 18.00 h

Lieu :
Cité Judiciaire
Bâtiment commun BC 1^{er} étage
L-2080 Luxembourg

Langue :
Français

- Inscription en ligne :
· Gratuite
· Obligatoire avant le 28 mars 2017 via ce lien :
<http://bit.ly/2IMtHag>
- Pour des raisons de sécurité, l'accès sera réservé aux personnes dont le nom figure sur la liste des inscrits. Un contrôle d'identité aura lieu à l'entrée du bâtiment.
- Nombre maximum de participants : 100

Contact :
fdef-colloques@uni.lu

Les 20 ans de la Cour Constitutionnelle : trop jeune pour mourir ?

- 9:00: **Accueil des participants inscrits**
Remise de badge et documentation
- 9:30: **Séance d'ouverture**
Bienvenue par le Doyen Stefan Braum
Ouverture par le Président de la Cour Jean-Claude Wiwinius
- 10:00 – 12:30 : **1ère séance : Le bilan de la Cour Constitutionnelle**
Présidence : Jörg Gerkrath
- 10:00: Le bilan jurisprudentiel. (Marc Thewes)
- 10:30: Les questions non posées. (Nico Edon)
- 10:50: **Pause-café**
- 11:20: Un bilan relationnel : le dialogue avec les juridictions administratives. (Francis Delaporte)
- 11:40 : Le rôle du ministère public. (Georges Wivenes)
Discussion ouverte
- 12 :30-14 :00: **Déjeuner ambulatoire (walking lunch)**
- 14 :00 -16 :30: **2nde séance : Les perspectives de la Cour Constitutionnelle**
Présidence : Georges Santer
- 14:00: Adresse du Ministre de la Justice
- 14:20: Plaidoyer en faveur d'un rôle renforcé de la Cour Constitutionnelle. (Luc Heuschling)
- 14:40: Plaidoyer pour le maintien d'une Cour Constitutionnelle réformée. (Patrick Kinsch)
- 15:00: **Pause-café**
- 15:30: Libres propos sur d'autres perspectives. (Georges Ravarani et Robert Biever)
Discussion ouverte
- 16:30: **Conclusions**
(Jörg Gerkrath)
- 17:00: **Clôture du colloque suivie d'un vin d'honneur**